

grande importance aujourd'hui du fait qu'il est suggéré, je crois, que non seulement nous empêchions les spiritueux d'entrer au pays mais de plus de les empêcher d'en sortir. Je voudrais savoir jusqu'à quel point nous avons réussi à les empêcher d'entrer au pays. Je me souviens que lorsque le Gouvernement, il y a deux ou trois ans, décida de créer un corps spécial d'agents surveillants, le représentant du Département du Revenu national a donné l'assurance à notre comité que l'on choisirait les meilleurs hommes que l'on pourrait trouver et, bien que certains d'entre nous eussent des doutes sur l'efficacité d'un tel corps, la législation à cet effet fut adoptée par le Sénat.

J'ai appris qu'il existe 69 agents surveillants en Nouvelle-Ecosse, 35 dans le Nouveau-Brunswick et 9 dans l'île du Prince Edouard, soit un total de 113 pour les Provinces maritimes. Ce n'est pas tout; j'ai découvert au cours de mes recherches qu'il existe sur les eaux le long des côtes des Provinces maritimes une flotte imposante de navires de guerre armés et équipés pour empêcher les spiritueux d'entrer illicitement au pays. Il n'y a pas moins de 29 navires de ce genre. J'ai devant moi une liste donnant l'armement de chacun de ces navires et le nombre d'hommes d'équipage. L'armement consiste en carabines et canons de trois pouces et de six pouces. J'ignore s'ils se chargent par la gueule ou par la culasse. J'avoue que j'ai été surpris de découvrir l'existence d'une flotte aussi imposante appuyée par une aussi forte armée de terre.

L'honorable M. LAIRD: Le *Niobé* et le *Rainbow* figurent-ils sur cette liste?

L'honorable M. TANNER: Non; je crois que le *Niobé* et le *Rainbow* ne peuvent plus servir à grand'chose maintenant.

L'honorable M. MACDONALD: Ces navires de guerre font-ils partie de notre grande marine canadienne?

L'hon. M. TANNER: Je puis difficilement répondre à cette question. Nous avons un corps spécial d'agents surveillants, une flotte spéciale de surveillance pour empêcher les gens de débarquer illicitement des spiritueux sur les côtes des Provinces Maritimes ou en d'autres termes d'empêcher la contrebande.

Je n'entrerai pas dans les détails mais je dirai que, d'après mes observations et les renseignements que j'ai obtenus de personnes habitant la Nouvelle-Ecosse et qui sont bien informées,—je ne parle que de la Nouvelle-Ecosse—de 50 à 75 pour cent des spiritueux consommés dans la province de Nouvelle-Ecosse entrent en contrebande en dépit de

cette flotte armée imposante qui est censée surveiller nos côtes de l'Atlantique.

L'honorable M. McMEANS: Ils doivent être pas mal assoiffés.

Le très honorable M. GRAHAM: Quel degré de soif cela représente-t-il?

L'honorable M. TANNER: Cela a l'air de jeter le discrédit sur les habitants de cette province mais il me faut citer les faits tels qu'ils sont.

L'honorable M. FORKE: L'exposé que vient de faire l'honorable sénateur est-il bien exact? Il a dit que la moitié au moins des spiritueux consommés dans la province de Nouvelle-Ecosse entrait en contrebande. Est-ce le cas?

L'honorable M. TANNER: Je sais que les journaux sont tout le temps pleins de nouvelles disant que l'on découvre de temps en temps dans la province des spiritueux en petite et quelquefois en grosse quantité; malgré cela, je crois qu'il est parfaitement raisonnable de dire que 50 pour cent au moins des spiritueux consommés dans la province vient du dehors. Cela ne surprendra pas ceux qui sont au courant de ce qui se passe. J'ai, par exemple, entre les mains le rapport de l'assemblée annuelle d'une société de tempérance bien connue dans la province, les Fils de tempérance qui, bien que n'ayant fait preuve que dernièrement d'un regain d'activité existe depuis longtemps et a, pendant de nombreuses années mené une campagne d'éducation sur la tempérance. A l'assemblée annuelle tenue à Halifax au mois de novembre de l'année dernière, l'organisateur en chef a déclaré que la prohibition ne pourrait jamais être mise en vigueur en Nouvelle-Ecosse à cause de l'étendue de ses côtes. Je ne pouvais croire une telle chose mais en discutant ensuite la question avec ce monsieur, celui-ci m'a assuré que les journaux avaient rapporté fidèlement son discours et que les personnes présentes à l'assemblée avaient accepté sans murmurer cette déclaration.

Je suis d'avis que les frais occasionnés par 29 navires de guerre et 69 hommes armés ne servent absolument à rien et que c'est de l'argent jeté par les fenêtres. Je ne discuterai pas pour le moment la question d'efficacité de ce corps, me réservant de le faire lorsque je connaîtrai le nom des agents. J'ai eu l'occasion, après ce que j'avais vu il y a un an, de dénoncer personnellement un de ces agents au ministre du Revenu national et je crois qu'il a été congédié. J'ai peur qu'il y en ait bien d'autres comme lui.

L'honorable M. McMEANS: Quelle est leur couleur politique?